

CONDUITE SUPERVISEE – B- BVA

Après l'échec d'un examen de conduite

2 heures de rendez-vous préalable : 100€ ttc

Ce rdv, permet de conseiller l'accompagnant pour la phase de conduite supervisée.

Pendant la phase de conduite supervisée l'élève doit parcourir une distance minimale de 1000km, sur le réseau routier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques.

L'accompagnateur, assis à l'avant du véhicule, à côté de l'élève, doit être titulaire du permis de la catégorie B depuis au moins 5 ans sans interruption à la date de la signature du contrat de formation ou de l'avenant du contrat de formation.

A l'issue des 1000kms ou plus, il conviendra de nous contacter pour effectuer un bilan de conduite et de décider d'un éventuel passage à l'examen. 1heure à 50€

1 passage à l'examen de conduire : 50€

LES BUREAUX

<p><u>Top Drive Arc -sur -Tille :</u></p> <p>Du Mardi au Vendredi : 16h-18h Les matins du mardi au samedi sur RDV</p> <p>82 Route Nationale 21560 Arc sur Tille topdrivearc@gmail.com tel : 09/86/79/35/55 Agrément : E1602100040</p>	<p><u>Top Drive Saint Apollinaire :</u></p> <p>Du Mardi au Vendredi : 14h-18h Samedi : 10h-12h</p> <p>639 cours de Gray 21850 Saint Apollinaire topdrivestapo@gmail.com tel:03/80/72/15/33 Agrément : E1702100030</p>
--	--

***Toutes leçons &cours théoriques non décommandés 48h à l'avance seront facturés (jours ouvrables)**

***Leçons de conduite du mardi au vendredi de 8h à 20h en semaine**



www.top-drive21.com

[Facebook.com/aetopdrive](https://www.facebook.com/aetopdrive)

